

À la première réunion du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie suivant l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* et convoquée par le directeur général, tenue le 20 octobre 2020 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum

Monsieur Christian Amyot, membre représentant du personnel d'encadrement  
Madame Christelle Beaulieu, membre de la communauté âgée de 18 à 35 ans  
Monsieur Richard Boyer, membre représentant du personnel d'encadrement, sans droit de vote  
Monsieur Marc Brunelle, membre représentant des directions d'établissement  
Monsieur David Cadieux, membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux  
Monsieur Simon Charlebois, membre de la communauté possédant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles  
Madame Marie-Ève Dubuc, membre représentant des parents - District Maskinongé  
Monsieur Luc Filion, membre représentant du personnel enseignant  
Monsieur Martin Larouche, membre représentant des parents - District La Tuque  
Madame Andrée-Anne L'heureux, membre représentant du personnel de soutien  
Madame Anne Paradis, membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines  
Monsieur Réjean Pichette, membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel  
Madame Josianne Ricard, membre représentant des parents - District Shawinigan-Grand-Mère  
Madame Mylène St-Hilaire, membre représentant du personnel professionnel non enseignant  
Madame Isabelle Thiffeault, membre représentant des parents - District Mékinac  
Monsieur Maxime Trudel, membre représentant des parents - District Shawinigan-Sud-Mont-Carmel

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, le secrétaire général, Me Jean-François Gamache.

En raison du contexte de la pandémie, cette rencontre se déroule par TEAMS.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION CA 1 1020 :**

Monsieur Marc Brunelle propose que l'ordre du jour décrit au document CA 1020-01 soit adopté avec les modifications suivantes :

- 2. Assermentation;
- 6.1 Durée du mandat;
- 6.2 État des taxes scolaires dues.

## **2. Assermentation**

Le directeur général procède à l'assermentation des membres du conseil d'administration.

## **3. Nomination de la présidence**

### **RÉSOLUTION CA 2 1020 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique*, que les membres du conseil d'administration nomment, parmi ses membres parents, la présidence du conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, après avoir procédé à un vote, les membres élisent à la majorité monsieur Maxime Trudel à titre de président du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie.

## **4. Nomination de la vice-présidence**

### **RÉSOLUTION CA 3 1020 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le conseil d'administration nomme, parmi ses membres parents, la vice-présidence du conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, après avoir procédé à un vote, les membres élisent à la majorité madame Isabelle Thiffeault à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie.

## **5. Sujets de la direction générale**

### **5.1 Calendrier 2020-2021 des réunions du conseil d'administration**

#### **RÉSOLUTION CA 4 1020 :**

CONSIDÉRANT que les séances ordinaires du conseil d'administration se tiennent à 19 h, au centre administratif du Centre de services scolaire de l'Énergie, et ce, aux dates déterminées à chaque année scolaire par résolution du conseil d'administration;

Monsieur Réjean Pichette propose que soit adopté le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année scolaire 2020-2021, décrit au document CA 1020-02.

### **5.2 Constitution des comités prévus à la Loi sur l'instruction publique**

#### **RÉSOLUTION CA 5 1020 :**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que des comités doivent être mis en place au sein du Centre de services scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que la désignation de représentants est, de ce fait, requise;

EN CONSÉQUENCE, madame Isabelle Thiffeault propose que les membres suivants soient désignés au sein des comités :

*En conformité avec l'article 9*

- Comité de révision d'une décision visant un élève

Monsieur Réjean Pichette;  
Madame Andrée-Anne L'Heureux;  
Madame Mylène St-Hilaire;  
Monsieur Marc Brunelle;  
Monsieur Luc Filion;  
Madame Anne Paradis;  
Madame Josianne Ricard.

*En conformité avec l'article 188*

- Comité consultatif de transport

Monsieur Réjean Pichette;  
Madame Isabelle Thiffeault;  
Monsieur Martin Larouche;  
Madame Marie-Ève Dubuc;  
Monsieur Luc Filion.

*En conformité avec l'article 193.1*

- Comité de gouvernance et d'éthique;

Monsieur David Cadieux;  
Madame Josianne Ricard;  
Madame Mylène St-Hilaire.

- Comité de vérification;

Monsieur Simon Charlebois;  
Madame Marie-Ève Dubuc;  
Monsieur Maxime Trudel;  
Monsieur David Cadieux;  
Monsieur Marc Brunelle.

- Comité des ressources humaines.

Madame Anne Paradis;  
Madame Marie-Ève Dubuc;  
Monsieur Réjean Pichette;  
Madame Josianne Ricard;  
Madame Christelle Beaulieu.

### **5.3 Information - Décret sur les jetons de présence aux réunions**

Me Jean-François Gamache, secrétaire général, informe les membres du conseil d'administration suite au décret concernant les jetons de présence aux réunions.

## **5.4 Information - Présentation du Centre de services scolaire de l'Énergie**

Le directeur général, monsieur Denis Lemaire, fait une présentation concernant le Centre de services scolaire de l'Énergie.

## **6. Autres sujets**

### **6.1 Durée du mandat**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer la durée du mandat de chacun des membres du conseil d'administration, à savoir 2 ans ou 3 ans;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont choisi de tirer au sort afin d'attribuer les mandats;

EN CONSÉQUENCE, le tirage au sort a déterminé la durée des mandats comme suit :

Membres du personnel :

Madame Mylène St-Hilaire - 3 ans;  
Monsieur Marc Brunelle - 3 ans;  
Monsieur Christian Amyot - 2 ans;  
Madame Andrée-Anne L'Heureux - 2 ans;  
Monsieur Luc Filion - 2 ans.

Membres parents :

Monsieur Maxime Trudel - 3 ans (président);  
Monsieur Martin Larouche - 3 ans;  
Madame Marie-Ève Dubuc - 3 ans;  
Madame Josianne Ricard - 2 ans;  
Madame Isabelle Thiffault - 2 ans (vice-présidente).

Membres de la communauté:

Monsieur Simon Charlebois - 3 ans;  
Monsieur David Cadieux - 3 ans;  
Madame Christelle Beaulieu - 3 ans;  
Monsieur Réjean Pichette - 2 ans;  
Madame Anne Paradis - 2 ans.

Représentant du personnel d'encadrement (membre non votant)

Monsieur Richard Boyer - 3 ans.

## **6.2 État des taxes scolaires dues**

### **RÉSOLUTION CA 6 1020 :**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3), le directeur général doit préparer un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 340 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3), l'état des taxes scolaires est soumis au conseil d'administration pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, madame Marie-Ève Dubuc propose que soit approuvé l'état des taxes scolaire, tel que décrit au document CA 1020-03;

QUE soit mandatée la direction des Services des ressources financières afin de prendre les mesures prévues à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3) pour la perception des arrrages de taxes énumérées.

## **7. Clôture de la réunion**

### **RÉSOLUTION CA 7 1020 :**

Madame Marie-Ève Dubuc propose, vers les 21 h 50, que soit déclarée close la présente réunion du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie.

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---